

Commune de POUCHARRAMET  
Discours des Vœux du Maire  
Roger Duzert  
Le 19 Janvier 2019  
Salle de la Commanderie

Mesdames et Messieurs Maires et élus,  
Madame la Directrice de l'École,  
Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations,  
Messieurs les représentants de la Gendarmerie de Rieumes et de  
Seysse,  
Monsieur le représentant du centre de secours de Rieumes,  
Mesdames et Messieurs,  
Madame la Conseillère Départementale, Sandrine DUARTE, et Monsieur  
le Président de la Communauté de Communes, Gérard CAPBLANQUET,  
vous prie de les excuser.

C'est avec un grand plaisir que l'équipe des agents et des élus vous  
présente leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Nous vous souhaitons santé et bonheur pour vous et vos proches ; de la  
réussite aussi, dans tous les projets qui vous tiennent à cœur.

Les vœux de la commune sont un moment que nous voulons convivial...  
un moment d'échanges et de partage avec les habitants de  
Poucharramet et les associations.

Selon moi, le Maire est, tout au long de son mandat, un des élus de  
proximité qui se doit d'être à l'écoute des besoins et des propositions  
constructives des habitants.

Je profite de ce moment pour remercier les habitants bénévoles qui  
œuvrent au sein de ces associations pour faire vivre notre village. Et de  
saluer également, en leur souhaitant la bienvenue, les nouveaux  
habitants de Poucharramet dont certains sont présents aujourd'hui.

Je vous invite à faire un tour d'horizon des travaux et des projets réalisés  
en 2018 ou actuellement en cours.

**TRAVAUX**

Concernant les travaux,

Sur l'ensemble des bâtiments, nous avons contacté des sociétés qui assurent l'éradication des nuisibles et en particulier pour notre commune, les pigeons.

Des filets et du grillage ont été installés sur les bâtiments de la Commanderie et sur l'école.

La capture a permis de limiter la population de pigeons mais les résultats ne sont pas au niveau souhaité. Nous avons donc identifié des interventions supplémentaires qui seront effectuées.

Cependant, l'éradication totale semble difficilement réalisable.

(ECOLE)

Plusieurs années de baisse des effectifs avaient amené à la fermeture d'une classe. Avec de nouveaux effectifs en hausse, une cinquième classe a été ouverte il y a deux ans. Il s'avère aujourd'hui nécessaire de construire une salle de motricité.

Jusqu'à présent, la salle polyvalente de la commanderie est utilisée, une solution qui n'est pas satisfaisante du fait de son éloignement par rapport à l'école.

Ces travaux prévus en 2019 sont l'occasion de faire quelques réaménagement des locaux : le bureau de la Directrice accessible aux personnes à mobilité réduite sera déplacé dans un nouvel espace en rez-de-chaussée.

Un nouveau préau fait aussi partie du projet côté stade.

En 2018, nous avons sollicité par appel d'offre une maîtrise d'œuvre.

Le cabinet Collart a été choisi et les travaux estimés à 280 000 € HT. Le Permis de construire a été accordé et des demandes de subvention ont été déposées.

(MAIRIE)

(BIBLIOTHEQUE)

Nous avons revu le projet de mise en accessibilité de la mairie et de la bibliothèque afin de limiter l'impact financier. L'architecte Alain KLEIN a pris en charge l'étude afin qu'une Déclaration Préalable soit déposée avant le 15 avril. Nous avons opté pour la mise en place d'un élévateur.

Des travaux de rénovation et d'isolation thermique des salles à l'étage de la mairie ont été entrepris en régie et par des entreprises locales.

Concernant la médiathèque, nous avons décidé la création d'une « boîte à lire » qui sera implantée dans l'ancien abri bus à côté de l'école.

Nous avons également délibéré pour le changement de l'ensemble des radiateurs de la médiathèque.

Un grand merci aux élus et bénévoles qui assurent les permanences.

#### (EGLISE)

Comme vous le savez peut-être nous avons des infiltrations d'eau par le toit de l'église et des remontées d'humidité.

Une étude complète a été fournie par un architecte agréé bâtiment de France, Virginie LUGOL.

Un comité de pilotage des travaux est constitué avec l'ASEP et nous avons lancé ensemble une souscription avec l'aide de la Fondation du Patrimoine.

A partir de cette étude, nous avons décidé de lancer la première étape : remaniement du toit et drains autour de l'église pour un montant de 211 000 € HT environ.

Un permis a été déposé auprès de la DRAC et une demande de subvention lui a été demandée. Ils seront parmi nous le 7 février.

#### (VOIRIE)

L'enrobé de la cour de l'école a été refait et les platanes supprimés par le Conseil Départemental en 2018. Nous avons réalisé un parking près de l'église afin de supprimer la présence de véhicules sous les marronniers.

A terme, ce parking sera aménagé (implantation d'arbres et de haies).

Je vous rappelle que la compétence voirie, hors du bourg et hors voie départementale, a été transférée à la CC Cœur de Garonne.

Le retard dans les travaux programmés, dû essentiellement à la fusion des 3 anciens CC et à la disponibilité des entreprises compétentes, doit être rattrapé cette année pour des raisons d'obtention de subvention départementale.

En 2018, le chemin du boué a été goudronné, prévu logiquement en 2017.

Cette année, nous espérons qu'au moins le parking de la Commanderie sera réalisé.

L'entretien des accotements est une de nos préoccupations. Aujourd'hui, il est assuré par des entreprises mandatées par la CC et nous sommes vigilants quant à la bonne réalisation de cette mission qui se fait malheureusement quelques fois tardivement (nids de poule).

Nous menons en parallèle des projets.

### **(ECOLE (Marie-Paule))**

#### (Cantine projet produits locaux dans restauration)

Depuis la rentrée 2017 2018, un certains nombres d'achats de denrées alimentaires de la cantine de l'école se fait en circuits courts. Après quelques rencontres entre la cantinière et les maraichers de Poucharramet où chacun a pu exposer ses attentes et ses difficultés, une première livraison a été réussie et ensuite une seconde et depuis Mme ALLARD reçoit régulièrement des légumes de Mellissa JUSTAMON. Depuis toujours le pain vient du boulanger de Poucharramet et la viande de M.CALBET qui travaille lui aussi en circuits courts.

C'était une volonté des élus, c'est une façon de travailler en équipe.

Et pour compléter cette démarche, les enfants sont allés, chez Melissa, découvrir le travail de maraichage.

Tous les jours, une centaine de repas sont servis par Mme Véronique ALLARD et Mme Gisèle RACAUD;

Pour nous, les enfants, l'école font l'avenir et la vie sociale de notre village.

#### (Projet autonomie)

En partenariat avec la CCG compétente depuis le 01/01/2018 et la MJC gestionnaire du temps périscolaire, les élus et les agents municipaux mettent en œuvre un projet pilote d'autonomie des enfants lors de la pause méridienne et en particulier lors de la restauration.

#### (Rythme scolaire)

En 2019, le conseil d'école, après avoir consulté les parents, a voté le passage à 4 jours d'école. Nous nous sommes engagés à suivre l'avis de la majorité exprimée.

### **(PHOTOVOLTAIQUE)**

En ce qui concerne le bâtiment communal photovoltaïque, un portail a été installé. Une demande de compteur électrique a été déposée au SDHEG, l'installation du compteur sera réalisée début mars. Et par la suite, des devis seront demandés pour l'installation de l'éclairage.

Le projet de ferme photovoltaïque porté par la société Valorem est toujours d'actualité. Nous attendons l'autorisation des services d'urbanisme de l'Etat pour lancer l'enquête publique.

Vous avez peut-être entendu sur « Radio Poucharramet » le projet de panneaux photovoltaïques flottants sur le lac de Poucharramet. Le conseil municipal a émis un avis défavorable.

(VOIRIE)

Nous menons une mise en conformité des adresses sur Poucharramet. Certains d'entre vous ont peut être reçu un courrier les informant d'une possible nouvelle adresse. Notre démarche a été de vous consulter au préalable afin de collecter vos avis et nous permettre de prendre une décision définitive.

(FETE ET CEREMONIE)

Petit bilan de la fête locale et appel à candidature pour participer à la prochaine fête de la St Jean qui aura lieu du 28 au 30 juin prochain. Le feu de la St Jean a été particulièrement apprécié ainsi que l'ambiance lors du repas.

(LOGEMENTS)

Nous vous avons présenté les complications dues aux désengagements du bailleur social suite à la loi de finances 2018 et l'obligation rappelée par l'Etat de créer 6 logements.

Actuellement, nous travaillons en collaboration avec la DDT, la société ARP FONCIER et le PETR pour trouver une solution de substitution. Des logements pour les primo-accédant pourraient peut-être être possibles.

(ENVIRONNEMENT)

(Peupliers)

Les peupliers situés chemin de la Rivière ont été plantés en 1989 et ils sont à maturité pour être abattus. En effet, la volonté des élus lors de la plantation de ces peupliers était de permettre à la commune de vendre le bois d'œuvre afin de financer la replantation d'arbres.

La société Agreste a été retenue. Elle s'engage à couper tous les peupliers chemin de la Rivière, à récupérer les bois et branches afin de les rediriger dans la filière bois et énergie. Travaux fin février et plantation de 80 peupliers début mars.

(Marronniers)

Cet été lors de vents violents, une grosse branche du marronnier numéro 29 s'est cassée découvrant un creux dans le tronc. Nous avons fait procéder à l'abattage de deux marronniers. Au vu de leur état intérieur, nous avons demandé un audit à l'ONF sur l'ensemble des marronniers – pénétromètre à l'aide d'un résistographe - qui nous donnera le niveau d'intervention sur chacun des arbres. Nous intervenons activement sur ce dossier.

(PERSONNEL)

Suite au départ à la retraite de Mme Bernadette CASTAING nous avons réorganisé le travail des ATSEM. Cette réorganisation a conduit au recrutement de Mme ROZIERS Caroline, au maintien de Mme HOPPE Maeva. Le contrat aidé de Mme RACAUD Gisèle aide cantinière a pu être reconduit en 2019.

Aux noms des élus et l'ensemble des Poucharramétois nous tenons à remercier l'ensemble des agents qui s'engage quotidiennement à servir la commune et à vous apporter un service de qualité, sans oublier les enseignants de l'école et les animateurs de la MJC.

(COMMUNICATION)

Je suis moi-même disponible pour vous recevoir à la mairie sur tous les sujets que vous souhaiteriez aborder.

Je vous invite à consulter notre site internet, régulièrement mis à jour, avec notre actualité.

En mars 2018, les élus et moi-même avons organisé une réunion publique de mi-mandat.

Un tout dernier point :

Suite à l'appel de l'AMRF début décembre, nous avons participé à l'Action « Mairie Ouvertes » et à cette occasion nous avons ouvert les portes de la mairie tous les jours (*10-15 décembre*) pendant une semaine afin d'exprimer vos attentes en remplissant un cahier de doléances.

Nous avons transmis ce cahier mi-décembre avec une doléance à l'AMRF qui l'a remis au Président de la République sans tri et sans hiérarchisation (*le 14 janvier*). Aujourd'hui, une synthèse a été rédigée.

Avec l'arrivée du Grand Débat National, qui se déroule de décembre 2018 à avril 2019, un cahier de doléances est à nouveau ouvert à la mairie afin de collecter votre parole. Nous vous proposons d'organiser un débat dans la commune en classifiant vos remarques par thématique, si doléances il y a, d'ici-là. L'Etat organise le Grand Débat National autour de quatre thèmes mais la mairie pourra ouvrir d'autres thèmes en fonction de vos propositions (suppression de l'ISF).

Maintenant, il est temps de partager ensemble un apéritif et je vous remercie pour votre attention.